

Initiation au défibrillateur et pratique de la RCP

L'arrêt cardiaque soudain ou inopiné (ACS) est l'une des principales causes de décès en Europe. Selon les analyses initiales de rythmes cardiaques, environ 25- 50 % des victimes d'un ACS présentent une fibrillation ventriculaire (FV). En revanche, lorsque le rythme est enregistré juste après un évanouissement, notamment avec un DEA disponible sur place, le pourcentage des victimes présentant une FV peut atteindre 76 %. En cas d'arrêt cardiaque associé à une FV, il est recommandé qu'un témoin procède immédiatement à une RCP et à une défibrillation électrique précoce. La plupart des arrêts d'origine non cardiaque sont associés à des causes respiratoires (noyade, particulièrement chez de nombreux enfants, et asphyxie). Les insufflations et les compressions thoraciques sont des pratiques essentielles au succès de la réanimation de ces victimes.

Déroulement de la formation

Durée : 12 heures (0.5 jour)

Profils des stagiaires : Accessible à tous

Pré-requis : Aucun

Nombre de participants : De 1 minimum à 12 maximum par session

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances essentielles à la prise en charge d'une victime qui présente un arrêt cardiaque
- Savoir mettre en œuvre d'un défibrillateur automatisé externe

Contenu de la formation

- Qu'est-ce que l'arrêt cardiaque ?
- Quelles sont les conséquences d'un arrêt cardiaque ?
- Comment reconnaître un arrêt cardiaque ?
- Que faire devant une victime en arrêt cardiaque ?
- Description du DAE à disposition et démonstration

Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Formateur de Premier Secours et/ou SST en cours de validité de son diplôme avec une expérience professionnelle de le domaine enseigné

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéoprojecteur)
- Mannequin adulte
- La formation s'appuie sur des échanges d'expériences, interrogations, démonstrations

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Évaluation formative
- Formulaires d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : Les participants doivent être capable de reproduire les compétences acquises au cours de la formation

Modalités d'obtention : Délivrance d'une attestation individuelle

Détails sur la certification : Formation non certificative

Durée de validité : 3 ans conseillé

Qualité : Taux de satisfaction :